

**Elections Européennes : l'Union sociale pour l'habitat présente son manifeste intitulé
« Pour un logement abordable et durable pour tous les citoyens européens »**

A l'occasion des élections européennes qui se tiendront le 9 juin, l'Union sociale pour l'habitat présente son manifeste, intitulé « Pour un logement abordable et durable pour tous les citoyens européens ». L'USH souhaite nourrir le débat qui s'ouvre et faire du logement abordable et durable l'un des enjeux de la prochaine mandature européenne.

L'Europe fait en effet face à une crise du logement sans précédent, qui plus est sur fond de bouleversement climatique :

- 900 000 personnes sont aujourd'hui sans domicile en Europe ;
- Les loyers ont augmenté en moyenne de 19 % sur un an ;
- 1 ménage européen sur 10 est confronté à une charge de logement excessive.

Source : déclaration des ministres du logement de l'Union européenne, présidence belge du Conseil européen, Liège, 5 mars 2024

Ce manifeste, diffusé dans le cadre de la campagne électorale, fait 7 propositions pour faire face à un défi majeur pour la cohésion sociale et économique de l'Union européenne :

- Le lancement d'un « plan Marshall européen » d'investissements massifs pour la rénovation thermique des logements sociaux et abordables des Etats membres ;
- La mise à disposition d'une plateforme européenne pour l'investissement dans les logements sociaux et abordables ;
- L'établissement d'un tarif social de l'énergie, bien de première nécessité ;
- Un investissement en infrastructures sociales au titre de la politique de cohésion des Régions ;
- Une reconnaissance des investissements en logements sociaux dans la réforme de la gouvernance économique de la zone euro ;
- Un cadre juridique stable pour ces investissements (aides d'Etat, taux réduits de TVA, agrément des bailleurs sociaux et coopération public-public...) et une régulation européenne des locations courte durée ;
- L'organisation d'un sommet européen du logement abordable et durable à l'initiative du Parlement européen et la communication d'un rapport annuel du Parlement sur l'état du logement dans l'Union.

Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat : « *Nous attendons de l'espace politique de l'Union européenne des réponses pragmatiques et ambitieuses. Notre Mouvement met dans le débat public ce Pacte pour le logement 2024-2029 pour défendre et illustrer cette grande idée d'un logement abordable et durable. Le 9 juin, chaque citoyen et chaque citoyenne aura une influence sur l'avenir du logement social !* »

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 566 opérateurs Hlm (fin 2022) à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2022, les organismes Hlm ont mis en chantier 66 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,37 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accès social à la propriété : en 2022, 16 300 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contact presse : Anne Dechaumont – Tél. : 01 40 75 79 39 ou 07 64 57 85 66 – anne.dechaumont@union-habitat.org
[@UnionHlm](https://www.instagram.com/UnionHlm)